

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE***Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 26/07/2023

Votre annonce n°23-105860 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

**Attention :**

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.

[Imprimer](#) [Retour](#)

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> Contact client

**J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24**

Département(s) de publication : 66  
Annonce No 23-105860

I. II. III. IV. VI.

**AVIS DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR****I.1) NOM ET ADRESSES**

Mairie Saint-Cyprien, Hotel de Ville, Point(s) de contact : M. le Maire, 66750, Saint-Cyprien, F, Téléphone : (+33) 4 68 37 68 00,  
Courriel : christophe.vidal@stcyprien.fr, Fax : (+33) 4 68 21 43 89, Code NUTS : FRJ15

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.saint-cyprien.com>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Autre activité : Commune

**SECTION II : OBJET****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé : ACHÈMÈNEMENT ET FOURNITURE D'ELECTRICITE POUR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN**

Numéro de référence : AOO N°23FO045

**II.1.2) Code CPV principal :**

Descripteur principal : 09310000

Descripteur supplémentaire :

**II.1.3) Type de marché**

Fournitures

**II.1.4) Description succincte : ACHÈMÈNEMENT ET FOURNITURE D'ELECTRICITE POUR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN****II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 700 000 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Electricité, gaz (fourniture)

**II.2) DESCRIPTION****II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 09310000

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ15

Lieu principal d'exécution : Saint-Cyprien

- II.2.4) **Description des prestations** : ACHÈMÈNEMENT ET FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ POUR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
critères énoncés ci-dessous  
Critère de qualité  
1. Valeur technique / Pondération : 10 points  
Prix :  
1. Prix / Pondération : 90 points
- II.2.6) **Valeur estimée**  
Valeur hors TVA : 700 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
Durée en mois : 12  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**  
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**  
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**  
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Le début du marché est le début de livraison fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le marché sera conclu pour une durée de 12 (Douze) mois, sans reconduction à son échéance.  
Mots descripteurs : Électricité, gaz (fourniture)

### SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**  
Liste et description succincte des conditions : -Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>). -Le candidat doit être titulaire d'une autorisation d'exercer l'activité d'achat d'électricité pour revente aux clients finals conformément aux articles R331-1 à R333-09 du code de l'énergie. -L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant: Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers ou équivalent européen.
- III.1.2) **Capacité économique et financière**  
Liste et description succincte des critères de sélection : -Autorisation d'indiquer en lieu et place le chiffre d'affaires moyen pour le nombre d'exercices requis. -Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels  
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**  
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : -Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans. -Acceptation de références en fournitures et services datant de plus de trois ans -Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché -Le niveau spécifique minimal exigé est : •Le candidat doit être titulaire d'une autorisation d'exercer l'activité d'achat d'électricité pour revente aux clients finals conformément aux articles R331-1 à R333-09 du code de l'énergie.  
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) **Information relative à la profession**  
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) **Marché éligible au MPS**  
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) **DESCRIPTION**
- IV.1.1) **Type de procédure**  
Procédure ouverte
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**  
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique :**
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**  
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**  
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**  
13 septembre 2023 - 11:30
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**  
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**  
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**  
L'offre doit être valable jusqu'au : 14 septembre 2023  
ou  
Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**  
Date : 13 septembre 2023 - 15:30 Lieu : Hôtel de Ville  
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : -Délai minimum de validité des offres : La commission d'appel d'offres devrait se réunir le 13 septembre 2023 à 15h30 pour l'attribution du marché public.

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

La facturation en ligne sera acceptée

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montpellier, 06 rue Pitot, 34000, Montpellier, F, Téléphone : (+33)4 67 54 81 00, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr, Fax : (+33)4 4 67 54 81 56

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :****VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé contractuel : conformément aux dispositions des L.551- 13 et R.551-7 du Code de la Justice Administrative, dans un délai : - de 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution du marché public,- de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution. Ce recours ne peut être exercé dans les cas suivants :- à l'égard des marchés publics dont la passation n'est pas soumise à une obligation de publicité préalable lorsque le pouvoir adjudicateur a, avant la conclusion du contrat, rendu publique son intention de le conclure et observé un délai de onze jours après cette publication,- à l'égard des marchés publics soumis à publicité préalable auxquels ne s'applique pas l'obligation de communiquer la décision d'attribution aux candidats non retenus (marchés à procédure adaptée) lorsque le pouvoir adjudicateur a, avant la conclusion du contrat, rendu publique son intention de le conclure et observé un délai de onze jours après cette publication,- par les demandeurs ayant fait usage du référé précontractuel dès lors que le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 du code de justice administrative et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours.- Recours en excès de pouvoir : conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet.- Recours de plein contentieux : conformément à l'article R 421-1 du Code de la Justice Administrative et à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, tout tiers justifiant d'un intérêt lésé peut former un recours en pleine juridiction, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché public.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

26 juillet 2023

**Eléments de facturation :**

Numéro du service exécutant : **FACTURES\_PUBLIQUES**

Numéro d'engagement juridique : **AOO N°23FO045**

Classe de profil : Commune

Siret : 21660171600014

Libellé de la facture : Commune de Saint-Cyprien M. le Maire Place Desnoyer, F-66750 Saint-Cyprien.

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 14 septembre 2023

Objet de l'avis : **ACHEMINEMENT ET FOURNITURE D'ELECTRICITE POUR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN**

Nom de l'organisme : Mairie Saint-Cyprien

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4447960



> Informations légales